



S.A.R.L. **BERSOULT**

TÉLÉ - HIFI - MÉNAGER

ANTENNE - SATELLITE

STATION TECHNIQUE - VIDÉO

13 bis, route de Duclair - LA MAINE - 76150 MAROMME

Tél. 02 35 74 19 80 - Fax : 02 35 74 99 32

S.A.R.L. au capital de 170 000 € - 3887-232 525 674 00013 - 403 35 9 203 - APE 824 L

E-mail : sarl.bersoult@wanadoo.fr



Relais de Montigny

Rue du Lieutenant Aubert
76380 MONTIGNY

Tél. 02 35 36 05 97 - Fax : 02 35 36 19 60

www.relais-de-montigny.com - E-mail : info@relais-de-montigny.com



NORMANDIE - SEINE



PRESSING
Du Centre Commercial
Super U

76150 MAROMME
Tél. 02 35 78 62 09

D. BLONDEL
LE TRAVAIL DU BOIS

218, rue de la Chaupière
76380 Montigny
Tél. 02 32 83 02 02



Agence Seine - Normandie

Rue du Vert Buisson - B.P. 87 - St-Léger du Bourg Denis - 76162 DARNETAL Cedex

Tél. 02 35 08 06 17 - Fax 02 32 12 03 55 - Port. 06 09 61 26 17

MONTEIRO RAVALEMENT

Bat. 20 Q - 14, rue du Canal - B. P. 2002
76380 Bapeaume Les Rouen

Tél. 02 35 08 05 17- Fax 02 35 08 04 81
Siret 380 709 972 00026

Cuisines & Cuisines!...

LE SPECIALISTE DU SUR MESURE

02 35 78 21 18

201 Route de Dieppe - DEVILLE LES ROUEN
PARKING CLIENTS



PLOMBERIE
SANTAIRE
CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE
V.M.C

CHAUFFAGE
RAMONAGE

AGENCEMENT & ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS

VAUBILLON

ARTISAN

QUALIFICATION PGN - PGP

Entreprise VAUBILLON

Magasin - Bureau - Tél. 35 74 25 32 - Fax : 35 76 78 66
81, rue des Martyrs de la Résistance - 76150 MAROMME

MONTIGNY RUNNING CLUB

VOUS PROPOSE LE

12ème VETATHLON

Avec le concours de la mairie de MONTIGNY
DIMANCHE 20 DECEMBRE 2009
à 10 h 00

En équipe de 2 par relais ou en individuel
7,5 km de course à pied,
23 km à VTT (2 tours de 11,5 km)
puis 4 km de course à pied



E. LECLERC
BAPEAUME-LES-ROUEN



Le classement chez vous via notre partenaire





Daniel PUCHET
Agent RENAULT



Rout de Dieppe - 76250 La Vieuxville - Tél. 02 35 33 83 92 - Fax 02 35 33 01 08



Bruno Ferrand
219, route de Dieppe
76250 DEVILLE-LES-ROUEN
Tél. 02 32 82 10 10
Télécopie 02 32 82 10 11
E-mail : b.ferrand@century21france.fr
www.century21agencesderouen.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

COUREUR à PIED

NOM : Prénom :
année de naissance : 19.... Sexe : H ou F
adresse :
code postal : ville :
N° téléphone
Licencié n° : fédération :
Club :

Non licencié : certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme et du VTT de moins d'un an, à joindre à l'inscription

VÉTÉTISTE :

Pour les vététistes : port du casque obligatoire

NOM : Prénom :
année de naissance : 19.... Sexe : H ou F
adresse :
code postal : ville :
N° téléphone.....
Licencié n° : fédération :
Club :

Non licencié : certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme et du VTT de moins d'un an, à joindre à l'inscription

droit d'engagement de 8.00 euros par concurrent à joindre à l'inscription

à l'ordre du : **MONTIGNY RUNNING CLUB**
en remplissant ce bulletin les concurrents s'engagent à respecter le règlement de l'épreuve

signature du coureur à pied : signature du vététiste :

inscription à envoyer avant le 15 décembre 2009 à :
Alain FORTIN 11 rés. Les Terres Quemines
76113 HAUTOT sur Seine



REGLEMENT DE L'EPREUVE :

1. Départ et arrivée à MONTIGNY près de l'église

L'épreuve aura lieu le dimanche 20 décembre 2009 à 10 h 00

La course est ouverte à tout concurrent licencié ou non licencié ,homme ou femme né avant 1991 et limitée à 700 participants

La participation des cadets et cadettes (nés en 1992 et 1993) n'est autorisée que par équipe et devront fournir aux organisateurs une autorisation parentale

2-Les licenciés devront indiquer sur le bulletin d'inscription le n° de leur licence en cours de validité, le nom de la fédération sportive (athlétisme ou cyclisme) ainsi que le nom de leur club.

Les non licenciés devront fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme et du VTT datant de moins d'un an, à joindre obligatoirement à l'inscription ou à présenter lors du retrait des dossards

3-Le port du casque est obligatoire pour les vététistes. Le parc à vélos situé sur l'aire de départ sera surveillé.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de bris de matériel

4-Les inscriptions se feront jusqu'au 15 décembre 2009 accompagnées du règlement **de 8,00 euros par concurrent** .

Aucune inscription le jour de la course

Les dossards seront à retirer à partir de 8 h 30 le jour de la course

5-Les relais devront être effectués impérativement dans la zone réservée à cet effet sous peine de disqualification de l'équipe

6- Un lot sera remis à chaque concurrent et un tirage au sort est organisé à l'issu de l'épreuve.

7- Les premiers de chacune des catégories suivantes seront récompensés:

- équipes hommes , femmes et mixtes de moins de 80 ans
- équipes hommes , femmes et mixtes de plus de 80 ans
- individuels hommes et femmes juniors ,seniors et vétérans

8- La sécurité médicale sera assurée par l'association des secouristes et sauveteurs des groupes de la Poste et France télécom de l'Eure.

9-Les résultats seront proclamés dès l'arrivée du dernier concurrent pour les 3 premiers de chaque catégories (individuels ou équipes)

Les résultats complets vous seront envoyés via notre partenaire **PARIS NORMANDIE** et accessibles sur les sites internet: <http://mrc.neuf.fr> et www.cb2000.fr

10- En cas d'annulation de l'épreuve par arrêté préfectoral, les droits d'inscription seront acquis à l'organisateur.

